

Association Canadienne des sages-femmes

Assemblée générale annuelle 2025 – Procès-verbal

Le mercredi 11 juin 2025, 12h00-14h00 (heure de l'Est)

Événement virtuel

Présents : 59 membres (voir la liste de présence [Attendance list CAM AGM 2025 20250611.xlsx](#))

1. Mots de bienvenue

L'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres est ouverte par la présidente, CJ Blennerhassett, présidente de l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF/CAM), à 12h00 (HE)

2. Présence et vérification du quorum

La présence est confirmée par les présentations des participants et la vérification du système. Au moins les deux tiers des associations membres sont présents. *Quorum confirmé.*

3. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2024

La présidente présente les membres du conseil exécutif et la nouvelle Directrice générale du National Council of Indigenous Midwives, Laura Mayer.

Présentation des membres du Conseil exécutif :

1. Présidente: CJ Blennerhassett
2. Vice-Présidente: Claire Dion Fletcher
3. NCIM Coprésidente: Alisha Julien Reid
4. Trésorière: Judy DeFreitas
5. Secrétaire: Maha Maryam

L'ordre du jour 2025 est présenté et adopté sans amendements.

2025-01-AGA: MOTION d'adopter l'ordre du jour 2025 présentée par **Karline Wilson-Mitchell** et appuyée par **Sarah Wolfe**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote:

En faveur: 98%
Abstentions: 2%
Contre: 0

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2024

Les membres prennent un moment pour examiner le procès-verbal provisoire de 2024.

FR: [AGA2024ACSF_PV_20240612.pdf](#)

EN: [AGM2024CAM_Minutes_20240612.pdf](#)

2025-02-AGA: MOTION d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2023 présentée par **Nicole Waithe** et appuyée par **Sarah Wolfe**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote:

En faveur: 76%

Abstentions: 24%

Contre: 0

5. Présentation du rapport annuel 2024

5.1 Rapport de l'ACSF/CAM (Présidente et Directrice générale de l'ACSF/CAM)

Le rapport a été présenté par la présidente de l'ACSF/CAM, CJ Blennerhassett et la directrice générale, Tonia Occhionero.

Il est rapporté que l'ACSF/CAM a enregistré des avancées significatives dans l'ensemble de ses domaines stratégiques en 2024 :

- **Planification stratégique** : Une nouvelle Théorie du changement et un Modèle logique ont été adoptés, soutenus par un cadre de Suivi, évaluation et apprentissage (SEA).
- **Finances** : L'ACSF/CAM et le NCIM ont bénéficié de financements gouvernementaux substantiels. Il est noté que seulement 9 % des revenus provenaient d'activités opérationnelles. Des micro-subsventions ont été administrées afin de soutenir les sages-femmes dans la prestation de services de vaccination.
- **Plaidoyer et engagement public** : Des rencontres de haut niveau ont eu lieu avec les ministres fédéraux et provinciaux de la Santé. Il est relevé qu'un financement fédéral de 253,8 M\$ sur quatre ans a été obtenu pour appuyer les sages-femmes œuvrant en milieu rural et isolé. Une campagne numérique nationale sur les droits reproductifs a atteint près de 4 millions d'utilisateurs et généré plus de 9 millions de vues.
- **Programme mondial** : Six projets internationaux ont été menés en Tanzanie, au Malawi, au Soudan du Sud, en Somalie, en Haïti, en RDC et au Venezuela. L'initiative Trust Women's Voices a également été approuvée. Le programme a contribué à environ 10 % des revenus non affectés.
- **Formation et perfectionnement professionnel** : La plateforme bilingue CAM Learns a été lancée avec 14 cours en ligne. Le podcast Strength in Practice a été diffusé à partir de la mi-2024. Le Canadian Journal of Midwifery Research and Practice (CJMRP) a poursuivi sa transition numérique, totalisant plus de 13 000 téléchargements.

- **Gouvernance et partenariats** : La mise en place d'une structure de gouvernance révisée est en cours. Un financement ciblé de Santé Canada a été accordé afin de soutenir le NCIM, le CARM, le CMRC ainsi que divers partenaires nationaux et régionaux.

5.2 Rapport du National Council of Indigenous Midwives (Directrice générale du NCIM)

Le rapport a été présenté par la Directrice générale du NCIM, Laura Mayer. Des remerciements spéciaux ont été adressés à l'ancienne directrice générale, Ellen Blais, et aux coprésidentes Alicia Julian-Reid et Samantha Leclerc.

Les faits saillants du rapport ont inclus:

- Un rassemblement annuel avec plus de 80 participants
- Le troisième forum national avec près de 500 participants
- Un projet de revitalisation linguistique pour produire des ressources en Dene, Cré et Kootenai
- Apprentissage sur le terrain et formation clinique
- Plaidoyer continu, y compris l'engagement sur la Colline du Parlement, témoignages devant le Sénat sur la stérilisation forcée (Projet de loi S-250)
- La réaffirmation du rôle principal des sages-femmes autochtones dans la santé et le bien-être communautaire.

6. Réforme de la gouvernance (Présidente du comité de gouvernance)

La vice-présidente de l'ACSF/CAM et présidente du comité de gouvernance, Claire Dion Fletcher, a présenté une mise à jour de la nouvelle structure de la gouvernance de l'ACSF/CAM.

D'importants progrès ont été réalisés en 2025. Dans l'AGA spéciale du 26 mars, la nouvelle structure a été approuvée, ainsi que les règlements.

6.1. Annonce des membres des conseils consultatifs

- Mise en place de trois conseils consultatifs :
 1. *Midwifery Association Advisory Council (MAAC)*
 2. *Clinical Excellence Advisory Council (CEAC)*
 3. *Programme mondials Advisory Council (GPAC)*

Le conseil d'administration a nommé les membres du CEAC et du GPAC le 29 mai 2025.

- Ces conseils nommeront des membres au Conseil d'administration de l'ACSF.
- De nouveaux comités (ex. : *Strategic Agility Committee*) font désormais partie de la structure.
- Le NCIM est représenté à la fois au sein des comités : *Midwifery Council* et *Strategic Agility Committee*.

6.2. Mandats des membres de l'exécutif

Afin d'assurer la stabilité pendant la transition, l'ACSF a prolongé les mandats des membres de l'exécutif suivants :

- Présidente, CJ Blennerhassett, prolongé jusqu'en juin 2026
- Vice-présidente, Claire Dion Fletcher, prolongé jusqu'en juin 2027
- Secrétaire, Josiane Giroux, prolongé jusqu'en juin 2026

6.3. Prochaines étapes

- Ouverture prochaine des mises en candidature pour le Conseil d'administration.
- Assemblée extraordinaire des membres prévue en octobre 2025 pour voter sur les nouveaux membres du Conseil.
- Première réunion du nouveau Conseil d'administration de l'ACSF : en novembre 2025 à Calgary.

Discussion :

- Des questions ont été soulevées à propos de l'inclusion des organisations partenaires (ex. CMRC) et de la représentation géographique. Le Comité de gouvernance a confirmé que les candidatures ont été évaluées en tenant compte de critères démographiques, professionnels et d'équité.
- Il a été noté que les mandats des conseils consultatifs seront échelonnés afin d'assurer la continuité.

7. Examen des états financiers 2024 (Trésorière de l'ACSF/CAM)

La trésorière de l'ACSF/CAM, Sarah Davis, a présenté les résultats de l'audit 2024 ainsi que les approbations budgétaires pour 2025.

(Voir les états financiers 2024 de l'ACSF/CAM - [CAMFinancialStatements2024_VF.pdf](#))

Les états financiers ont été examinés, révélant une situation stable pour les programmes du NCIM et internationaux. Toutefois, un écart de financement a été constaté pour les initiatives nationales. Un nouveau vérificateur, Billy Mokas, CPA, a été nommé à la suite du départ à la retraite du vérificateur précédent.

Résumé financier :

- L'audit a été complété sans constatations significatives
- Excédent de 91 883 \$ (inclut un excédent de trésorerie de 53 000 \$ et un gain de change de 38 000 \$)
- Réserve totale au 31 décembre 2024 : 421 766 \$

8. Nomination du vérificateur (Trésorière de l'ACSF/CAM)

2025-3-AGA: MOTION de nommer Billy Mokas, comptable professionnel agréée, à titre de vérificateur de l'Association canadienne des sages-femmes, pour exercer ses fonctions jusqu'à la prochaine AGA, la rémunération sera fixée par le CA. MOTION présentée par **Sarah Davis**, appuyée par **Claire Dion Fletcher**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote :

En faveur : 96 %

Abstentions : 4 %

Contre : 0 %

9. Résolutions des membres (Secrétaire de l'ACSF/CAM)

Josiane Giroux, secrétaire de l'ACSF, a présenté les résolutions proposées. Les membres sont appelés à en discuter et à voter.

9.1. Résolution proposée n°1 : Évaluer et promouvoir l'octroi d'un permis pancanadien pour la pratique sage-femme.

Proposée par Jacquelyn Thorne

Pour plus de détails veuillez consulter le document intitulé :

FR: [MemberResolution_PanCanadianLicensureFR_20250530.pdf](#)

EN: [MemberResolution_PanCanadianLicensureENG_20250530.pdf](#)

La résolution invite les associations et les organismes de réglementation nationaux à inclure activement les sages-femmes dans les discussions et initiatives fédérales de modernisation de la réglementation, spécialement en ce qui concerne la réduction des barrières interjuridictionnelles pour les professionnels de la santé.

➤ Objectifs :

- Évaluer la faisabilité : Explorer la possibilité de mettre en place un permis pancanadien pour les sages-femmes inscrites et autochtones dans le cadre réglementaire actuel.
- Favoriser la mobilité : Permettre aux sages-femmes et aux étudiantes de quatrième année (stagiaires) de travailler ou de se former partout au Canada sans frais ni des démarches administratives supplémentaires.
- Renforcer la durabilité : Soutenir la profession en améliorant la flexibilité de pratique, en réduisant l'épuisement professionnel et en appuyant les modèles de soins choisis.
- Assurer l'inclusion fédérale : Défendre l'inclusion des sages-femmes dans les initiatives nationales visant à éliminer les barrières interjuridictionnelles, aux côtés des autres professions de la santé.
- Respecter l'autonomie autochtone : Intégrer pleinement le leadership autochtone, les

systèmes de permis et la gouvernance communautaire dans tout cadre pancanadien.

- Améliorer l'équité et l'accès : Accroître l'accès aux services de sages-femmes dans toutes les régions du Canada, surtout en contexte d'urgence ou dans les régions mal desservies.
- S'inspirer de modèles internationaux : Analyser les modèles internationaux de permis d'exercice (ex. : Australie) pour éclairer le contexte canadien.

Discussion :

- L'inclusion des sages-femmes dans les initiatives pancanadiennes visant d'autres professions (ex. : médecins, infirmières) a été jugée essentielle.
- Cette résolution est considérée comme une étape préliminaire d'évaluation, et non comme un appel à des changements immédiats.
- Des inquiétudes ont été soulevées concernant les conséquences imprévues, particulièrement la pression accrue sur les programmes de formation et les différences entre les modèles de financement provinciaux, qui pourraient exacerber les inégalités.
- Des suggestions ont été faites pour explorer des mécanismes de financement interprovinciaux, renforcer l'infrastructure éducative, et garantir un accès équitable à la formation.

Résultats du vote :

2025-4-AGA: MOTION d'adopter la Résolution proposée n° 1 - Évaluer et promouvoir l'octroi d'un permis pancanadien pour la pratique sage-femme telle que présentée. MOTION présentée par **Aderemi Ejiwunmi**, appuyée par **Kirsty Bourret**. *MOTION adoptée.*

En faveur : 96 %

Abstentions : 4 %

Contre : 0 %

9.2. Résolution proposée n°2 : Égalité de l'accès aux services de sage-femme dans les francophonies canadiennes

Proposée par Geneviève Gagnon

Pour plus de détails veuillez consulter le document intitulé :

FR : [RésolutionFrancophonie_GGagnon_20250526FR.pdf](#)

EN: [ResolutionFrancophonie_GGagnon_20250526ENG.pdf](#)

La secrétaire de l'ACSF/CAM, Josyane Giroux, a présenté la résolution à l'aide d'une série de diapositives. Il a été souligné les lacunes dans l'offre de services et de formation en français à l'extérieur du Québec.

La résolution demande des efforts accrus pour soutenir la formation et l'offre de services de sages-femmes en français dans l'ensemble du pays.

➤ Objectifs :

- Renforcer la formation en langue française : Développer de nouvelles possibilités de formation pour les sages-femmes francophones partout au Canada.
- Améliorer l'équité en santé : Garantir un accès équitable aux soins dans la langue maternelle.
- Soutenir les sages-femmes et les clientes francophones : Répondre à la demande croissante de services adaptés sur le plan culturel et linguistique.
- Assurer la pérennité de la pratique en français : Mettre en place des solutions durables pour maintenir et développer la pratique partout au pays.

Discussion:

- Le manque de programmes de formation en français a été identifié comme une barrière majeure à des soins de qualité.
- L'importance de l'inclusion des francophones dans les politiques de santé et l'urgence d'agir ont été soulignées.
- La discussion a mis en lumière la valeur des soins culturellement sécurisants, la nécessité d'un accès équitable à la formation, et l'importance de stratégies nationales pour renforcer les services en français.

2025-5-AGA: MOTION d'adopter la Résolution proposée n° 2 - Égalité de l'accès aux services de sage-femme dans les francophonies canadiennes telle que présentée. MOTION présentée par **Emmanuelle Hébert**, appuyée par **Nathalie Pambrun**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote :

En faveur : 94 %

Abstentions : 6 %

Contre : 0 %

9.3. Résolution proposée n°3 : Mieux soutenir les accouchements en siège.

Proposée par la *National Breech Society of Canada* (NBSC)

Pour plus de détails veuillez consulter le document intitulé :

FR : [MemberResolution_BreechBirth_FR_20250606.pdf](#)

EN : [MemberResolution_BreechBirth_ENG_20250606.pdf](#)

La troisième résolution proposée par les membres demande que l'ACSF soutienne officiellement les sages-femmes dans la prise en charge des accouchements vaginaux en présentation du siège. Cette résolution vise principalement à appuyer l'intégration et la reconnaissance de la pratique des accouchements en siège dans les soins de sages-femmes à l'échelle canadienne.

➤ Objectifs :

- Renforcer la reconnaissance du champ de pratique et de la compétence des sages-femmes en matière d'accouchements en siège.
- Soutenir l'élaboration et l'utilisation de lignes directrices cliniques fondées sur des données probantes, développées par la *National Breech Society of Canada* (NBSC)
- Défendre le droit des sages-femmes à exercer pleinement leur champ de pratique, y compris les accouchements en siège.
- La résolution répond aux lignes directrices restrictives de la SOGC, et s'inscrit dans une démarche en faveur de l'autonomie corporelle, du choix éclairé et de la justice reproductive.

Discussion:

- Il a été noté que les pratiques cliniques restrictives dans les hôpitaux canadiens ont contribué à la réduction des options d'accouchement et de l'autonomie des personnes enceintes.
- Des témoignages en provenance de l'Alberta ont révélé que ces restrictions entraînaient des accouchements non assistés ou dangereux, ainsi que des déplacements à longue distance pour obtenir des soins adéquats.
- Des questions ont été soulevées concernant la structure de gouvernance, la composition et les valeurs de la NBSC, encore en développement et n'ayant pas un cadre établi.
- Des préoccupations ont été exprimées sur le fait de confier un rôle de leadership à un organisme sans légitimité reconnue, ce qui pourrait engager prématurément l'ACSF et ses partenaires.
- Il a été aussi souligné l'importance de prioriser la sécurité des clientes avant les considérations procédurales ou bureaucratiques.
- Quelques membres ont insisté sur l'urgence de combler les lacunes actuelles en matière des soins, mettant en garde contre les retards d'action dus à des enjeux de gouvernance.
- Le besoin d'une gouvernance transparente et d'approches relationnelles avant tout soutien national officiel a également été souligné.
- Il a été noté que certaines provinces pourraient résister à la résolution, risquant ainsi de freiner les efforts vers des normes de pratique nationales unifiées.

Amendements proposés :

- Un amendement favorable a été proposé et accepté pour préciser que l'ACSF n'est pas autorisée à prendre de décisions au nom du NCIM.
- D'autres amendements ont été introduits pour spécifier que :
 - La composition de la NBSC devrait idéalement inclure des sages-femmes canadiennes, ainsi que des médecins, chercheur.es et expert.es internationaux afin d'assurer crédibilité et rigueur scientifique.
 - Un ajustement du libellé a été proposé pour renforcer l'aspect collaboratif, en indiquant que l'ACSF soutiendra les activités de la NBSC et collaborera avec elle, sans s'engager dans des actions contraignantes ou dépassant son mandat.

2025-6-AGA: MOTION d'adopter la Résolution proposée n° 3 - Mieux soutenir les accouchements en siège telle que présentée. MOTION présentée par **Beth Larsson**, appuyée par **Jenny Limoges**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote :

En faveur : 87 %

Abstentions : 13 %

Contre : 0 %

2025-7-AGA: MOTION d'adopter l'amendement n° 1 à la résolution n° 3, précisant que la composition du NBSC doit inclure des sages-femmes canadiennes, ainsi que des médecins, des chercheurs et des experts internationaux compétents. MOTION présentée par **Michèle Matte**, appuyée par **Jenny Limoges**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote :

En faveur : 81 %

Abstentions : 19 %

Contre : 0 %

2025-8-AGA: MOTION d'adopter l'amendement n° 2 à la résolution n° 3, révisant le libellé afin de mettre l'accent sur la collaboration et l'établissement de relations, et de préciser que l'ACSF soutiendra les activités du NBSC sans s'engager dans démarches coercitives ou excédant ses responsabilités. MOTION présentée par **Carly Beaulieu**, appuyée par **Jenny Limoges**. *MOTION adoptée.*

Résultats du vote :

En faveur : 87 %

Abstentions : 13 %

Contre : 0 %

10. Annonces et reconnaissances

La présidente de l'ACSF, CJ Blennerhassett, a exprimé sa gratitude envers les membres, le personnel et les partenaires pour leur engagement envers l'avancement de la profession de sage-femme en cette année difficile. Les membres du Conseil d'administration et de l'exécutif ont été remerciés et reconnus.

Il a été rappelé aux membres que plusieurs ressources de l'ACSF sont disponibles en ligne (ex. : CAM Learns, balado de l'ACSF).

Le Congrès en personne de l'ACSF 2025 a été annoncé. La Conférence Ensemble de l'ACSF se



CAM ACSF

Midwives for everyone, everywhere
Des sages-femmes pour tous, partout

tiendra à Calgary, du 12 au 14 novembre 2025.

11. Levée de l'assemblée

2025-9-AGA: MOTION de lever l'assemblée présentée par **CJ Blennerhassett, appuyée par **Sarah Wolfe**. *MOTION adoptée.***

Résultats du vote :

En faveur : 100 %

Contre : 0